

SAINT-VAIZE INFO

Bulletin municipal

Juillet 2024



Le mot du maire
Budgets 2024
Cérémonie du 8 mai
Infos diverses

Le Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
Nouveaux équipements
sportifs
Histoire locale
Résultats des élections

Le mot du mairie



Lors de la séance du conseil communautaire du jeudi 4 juillet dernier, figurait à l'ordre du jour, "***l'élargissement de l'intérêt communautaire de la compétence action sociale en vue de la création d'un centre de santé pluri-professionnel universitaire***".

Au 1^{er} semestre 2023, l'Agglo a lancé une étude de faisabilité pour la création d'un centre de santé sur son territoire. Cette étude conclut qu'au regard du diagnostic, un centre de santé serait nécessaire et à développer en priorité sur Saintes, dans le quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), avec une antenne sur le territoire Est/Sud-Est de l'Agglo.

C'est dans ce cadre qu'il était ainsi proposé au conseil communautaire d'approuver la création d'un centre de santé pluri-professionnel universitaire dans les locaux de l'ancien siège administratif, avenue de Tombouctou à Saintes.

Depuis longtemps aux côtés de syndicalistes, de personnels de santé, de praticiens, j'ai défendu l'idée que les centres de santé étaient une solution, face à l'avancée des déserts médicaux tout en répondant aux nouvelles aspirations de certains médecins qui préfèrent le salariat à la médecine libérale.

Lors d'une réunion avec la présidente du conseil départemental à Chermignac, j'étais intervenu auprès d'elle pour la sensibiliser sur ce sujet, sans grand succès...

Certains élus pensent qu'on revient en arrière et n'hésitent pas à comparer le centre de santé aux vieux dispensaires.

J'ai exprimé toute ma satisfaction devant cette proposition et j'ai voté favorablement pour la création d'un centre de santé précisant que, devant l'urgence de la situation, on doit tout mettre en œuvre pour lutter efficacement contre les déserts médicaux à l'heure où la tuberculose, maladie de la pauvreté, refait son apparition sur notre territoire !

Pour ce qui concerne la vie communale, les décisions et les travaux engagés depuis le début du mandat par l'équipe municipale, portent leurs fruits.

• Dans le lotissement "**Le Clos des Chêne**", 3 parcelles sont vendues (lot 1, lot 2 et lot 7) un compromis de vente pour le lot 10 doit être signé le 6 août prochain.

La parcelle récemment vendue à Lauzerais verra très **prochainement** la construction d'une nouvelle habitation pour accueillir une jeune famille et l'arrivée prochaine d'un deuxième enfant.

Outre la maison déjà en élévation au Clos des Chênes, trois nouvelles constructions sont sorties de terre : une au lotissement des Genêts et deux sur les parcelles sises route du Gros Roc.

Ces aménagements et ces constructions devraient contribuer à pérenniser l'école Suzanne Chartier au sein du RPI Bussac/Saint-Vaize.

Les premiers signes sur l'évolution favorable des effectifs au sein du RPI nous encouragent à poursuivre dans cette voie. A titre d'exemple, le départ de 21 élèves (20 en 6^{ème} + 1 CP) à la rentrée prochaine sera compensé par l'arrivée de 24 enfants en petite section.

• Je vous laisse découvrir le budget 2024, établi sans augmentation des taux communaux sur le foncier bâti et non bâti. Ces taux sont stables depuis 2018.

Je rappelle que les augmentations que peuvent constater les propriétaires sont dues uniquement à la revalorisation annuelle des bases par les services de l'État et/ou une augmentation des taux par le Département, l'intercommunalité, la taxe GEMAPI, la Chambre d'Agriculture, les taxes additionnelles, etc.

Vous trouverez tous les détails de ces taxations sur votre avis d'impôt foncier et le secrétariat de mairie se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous souhaite, à toutes et tous, des vacances bien méritées.

Bonne lecture !

Michel ROUX

ÉTAT CIVIL

Naissances

• **Marius BRUNETEAU** né le 26 mars 2024, à Saintes, dont les parents sont domiciliés 47, route de la Planche, à Saint-Vaize.

• **Louis, Darius, Victor DOURSON** né le 16 avril 2024, à Saintes, dont les parents sont domiciliés 10, route de Lambert, à Saint-Vaize.

Décès

• Le 18 juin 2024, est décédée à Saintes, **Madame Nicole DEVISME, épouse DE LORENZO**, née le 18 janvier 1951 à Beauvais, domiciliée 50 route de Port-la-Pierre à Saint-Vaize.

Excédents des années précédentes

Excédent de l'exercice 2022 : 232 986,81 €

Excédent de l'exercice 2021 : 238 051,22 €

Excédent de l'exercice 2020 : 221 477,62 €

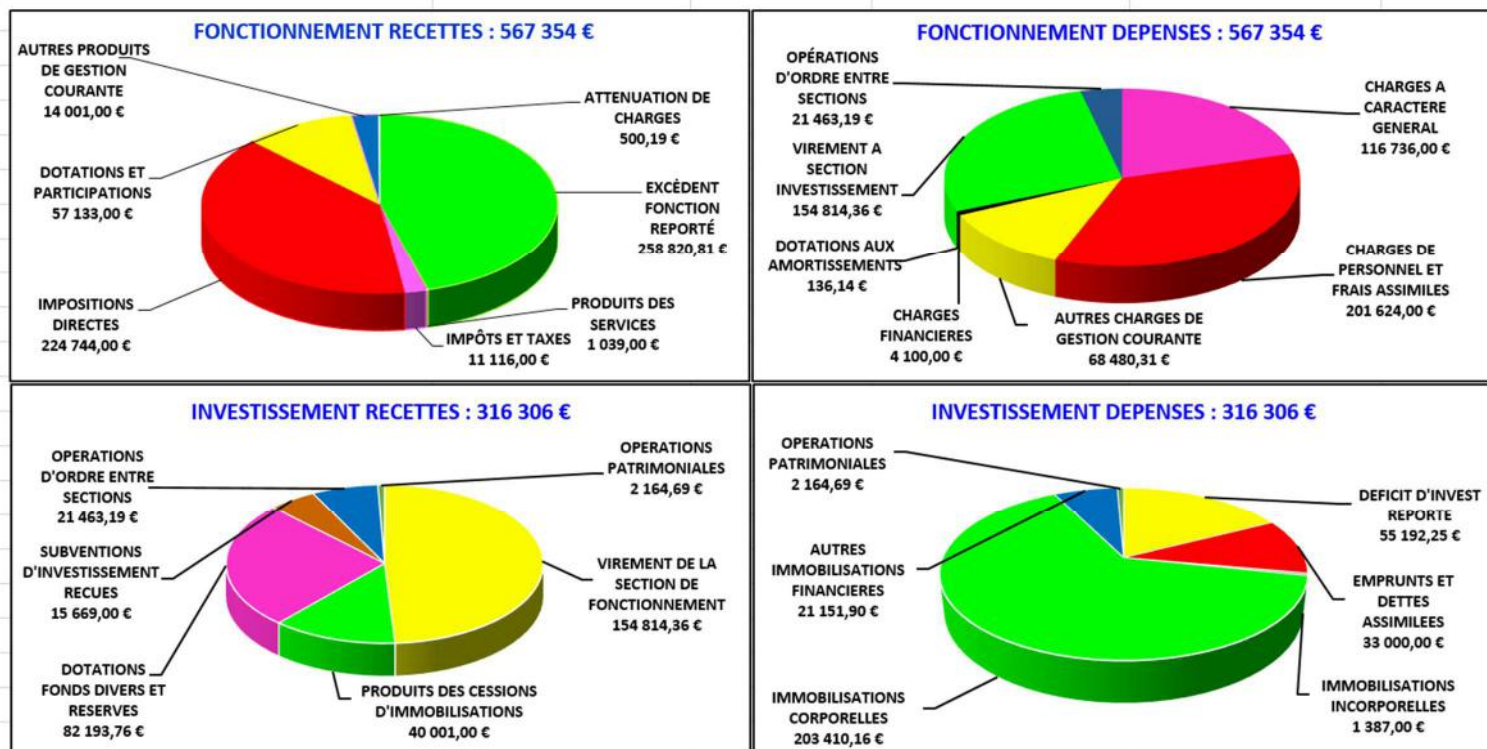
Excédent de l'exercice 2019 : 187 374,34 €

Excédent de l'exercice 2018 : 156 632,60 €

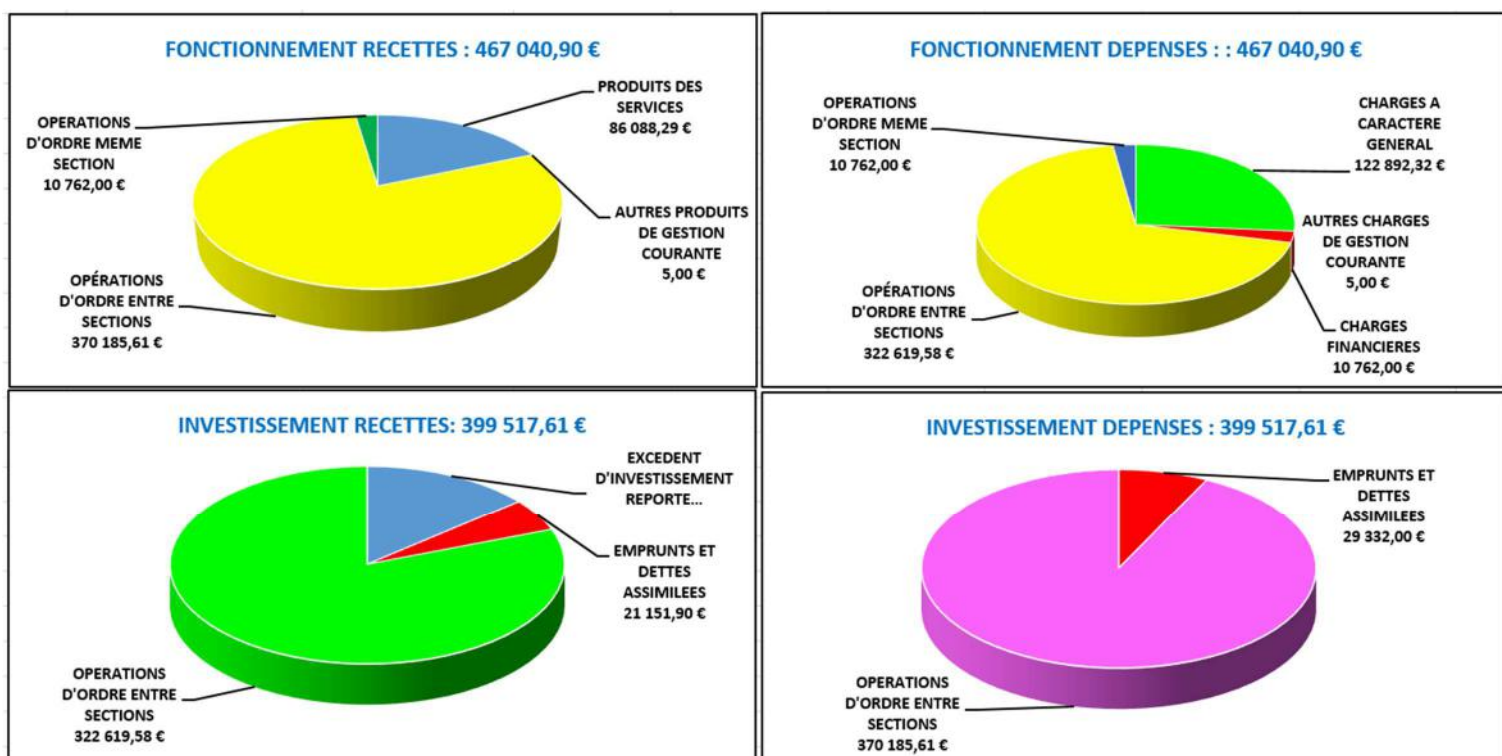
Balance exercice 2023

	Budgeté	Réalisé
Investissement		
Dépenses	403 547,00 €	295 641,45 €
Recettes	403 547,00 €	240 499,20 €
Déficit		55 192,25 €
Fonctionnement		
Dépenses	581 597,00 €	284 456,85 €
Recettes	581 597,00 €	598 469,91 €
Excédent		314 013,06 €
Résultat de l'exercice 2023		
		Excédent 258 820,81 €

BUDGET GÉNÉRAL 2024



BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT 2024



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



8 mai 1945 : la paix, enfin. La paix ? On l'avait alors crue à jamais instaurée. Nous voyons bien aujourd'hui qu'elle n'était pas éternelle mais constamment à construire et à reconstruire partout dans le monde.

Après le dépôt d'une gerbe devant le monument aux morts et la minute de silence, le maire Michel Roux a donné lecture du traditionnel message ministériel dont on peut retenir une phrase : « Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon ».

Un beau temps radieux et un long weekend avaient sans doute éloigné de Saint-Vaize un certain nombre de nos concitoyens, peu nombreux à se retrouver pour raviver cette mémoire.

La cérémonie a donné l'occasion d'évoquer le séjour dans notre commune, sous l'Occupation, d'un médecin juif assigné à résidence, le docteur Albert Toubol qui, de justesse, échappera au pire.

Merci aux musiciens de l'ADMS pour leur accompagnement toujours chaleureusement apprécié.



LE CLOS DES CHÊNES : UN BON DÉPART

La commercialisation démarre très fort au lotissement communal « Le Clos des Chênes ».

En six mois, sans la moindre publicité et dans un contexte économique très peu favorable à la construction de logements, trois parcelles sont d'ores et déjà vendues.

Pour la quatrième, le compromis de vente va être signé et la cession doit être conclue après l'obtention du permis de construire.

Une première maison est sortie de terre sur le lot n°7.

Cet excellent départ témoigne de la qualité des lots proposés à la vente, en centre bourg, dans un environnement agréable et pour un prix très attractif.



Pour tout renseignement concernant ces terrains, s'adresser à la mairie.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2024

Pour faire suite à la visite de la chapelle privée du Prieuré, l'an dernier, la partie la plus ancienne du site (fondations gallo-romaines, sanctuaire, crypte ...) sera exceptionnellement ouverte au public cette année.

Aux origines du prieuré de Saint-Vaize

Dimanche 22 septembre

18 h—rendez-vous à l'église

Merci à Debbie et Alan Davies d'avoir accepté de nous accueillir dans leur propriété.

BOURSE AU MATÉRIEL DE PÊCHE

Le dimanche 7 avril, la deuxième édition de la bourse au matériel de pêche organisée par La Gaule Charentaise, association basée à Taillebourg, se tenait dans notre salle communale.

Cannes, moulinets et autres objets connus des spécialistes ont ainsi changé de main, faisant des heureux chez les passionnés d'halieutique accueillis par Juan, Marie-Claude et leur équipe.



RANDOS

Le territoire de Saint-Vaize semble décidément très attractif pour les randonneurs.

Le 2 juin, la marche-repas « La Musicale », était organisée par l'ADMS. Deux parcours de 9 et 13 km étaient proposés au choix des marcheurs qui ne furent pas moins de 550 à s'élancer.

A chaque étape, les attendaient un intermède musical pour l'agrément des oreilles et un réconfort pour celui des papilles.



Le 22 juin, c'était au tour de Nounous et Bout-choux de proposer sa manifestation annuelle. La météo, incertaine toute la journée, a finalement épargné les marcheurs de la pluie.

La marche s'est prolongée par une soirée dansante "années 80" pour la plus grande satisfaction des participants.



SÉCURITÉ : RADAR, PANNEAUX ET MIROIR

Le radar pédagogique mis en place route de Port-la-Pierre donne satisfaction. L'observation dynamique montre que les conducteurs, s'ils arrivent parfois un peu vite passé le Pot-Vert, ralentissent dans le bourg et ne sont pas en infraction au passage du radar.

En s'appuyant sur cette expérience très positive, un second appareil a été mis en place route du Gros-Roc où la vitesse reste trop souvent excessive.

Reste le problème des véhicules sortant du bourg et qui tendent à accélérer prématurément. Plusieurs solutions sont à l'étude avec les services du Département.

Par ailleurs, certains panneaux de signalisation étaient dégradés par le temps ou plus aux normes en vigueur. Ils ont été remplacés.

Enfin, pour sécuriser la sortie de l'allée des Trémières sur la D 129e2 un panneau "stop" et un miroir routier ont été posés.



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Un document stratégique qui définira les nouvelles priorités d'aménagement sur le territoire

L'élaboration du PLUi a été prescrite le 14 décembre 2021 par délibération du conseil communautaire de Saintes Grandes Rives, l'Agglo.

Jean-Luc MARCHAIS, maire de Bussac-sur-Charente et vice-président en charge de la planification de l'urbanisme, supervise ce dossier au sein de l'intercommunalité, assisté par une équipe technique chargée de rédiger les pièces du futur PLUi.

A son terme, le PLUi remplacera tous les documents d'urbanisme communaux en vigueur sur le territoire intercommunal (PLU, Cartes Communales). Il s'agira d'un document unique pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire...).

Les futures règles du PLUi seront les mêmes pour toutes les communes de Saintes Grandes Rives, l'Agglo. Finis, les règles d'urbanisme à géométrie variable et les exigences d'aspects des constructions différentes d'une commune à l'autre !

L'élaboration du PLUi est longue. Elle s'étalera jusqu'en 2027. Il s'agit d'une étude complexe jalonnée par plusieurs étapes.

Une première phase de diagnostic du territoire a été menée, à travers laquelle ont été étudiés l'environnement, le patrimoine, la population, l'économie ou encore le logement. Celle-ci a été close en fin d'année 2023.

Ce diagnostic a intégré plusieurs temps de travail collaboratif avec les élus des différentes communes, qui ont partagé ensemble une vision commune du territoire, ses enjeux, ses problématiques et ses défis à venir. L'intercommunalité garde le souci de maintenir les communes au cœur de l'élaboration du PLUi. Il ne s'agit pas d'en faire un document purement technique, déconnecté du terrain et imposé d'en haut !



Le territoire



Emplois

13 zones d'activités

35 410 actifs habitant sur le territoire
26 665 emplois recensés sur le territoire
32 % d'employés
27 % de professions intermédiaires



Lieux de travail

63,8 % de déplacements domicile-travail s'effectuent en dehors de la commune de résidence

Un territoire qui attire les actifs venus de l'extérieur : pour **deux actifs** quittant le territoire quotidiennement pour aller travailler, **3 actifs y entrent depuis l'extérieur !**

Comment puis-je suivre et participer à l'élaboration du PLUi ?

Une rubrique lui est spécifiquement dédiée à l'adresse:

<https://www.agglo-saintes.fr/les-projets/516-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.html>

Des réunions publiques sont prévues courant 2025. Par ailleurs, vous pouvez adresser vos observations et contributions à Saintes Grandes Rives, l'Agglo :

- En les consignnant sur le registre mis à votre disposition dans votre mairie et au siège de Saintes Grandes Rives, l'Agglo
- En les adressant par écrit à Monsieur le Président de Saintes Grandes Rives, l'Agglo au 12, boulevard Guillet Maillet à Saintes
- En les consignnant sur le registre dématérialisé accessible depuis le lien Internet <https://www.registredemat.fr/plui-cdasaintes>



Biodiversité

Un territoire d'eau, de forêts et de vignes
30 % d'espaces naturels (bois, prairies...)

3 sites Natura 2000

9 % du territoire (4 080 hectares)

239 km de cours d'eau

(Coran, Charente, Seugne, Antenne, Arnoult)

Depuis le début 2024, s'est ouverte une seconde phase correspondant à la rédaction d'une autre pièce du PLUi. Il s'agit du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PADD est le « cœur » politique du PLUi, à travers lequel les élus vont définir leurs ambitions pour le territoire : mise en valeur du patrimoine, développement économique, lutte contre le changement climatique, revitalisation des bourgs ruraux, attractivité du territoire pour les entreprises et les familles. Il s'agira de prioriser le développement du territoire en fonction de son organisation (pôles d'emplois, résidentiels, d'équipements, de commerces et de services) mais également de tenir compte des grands projets tels que le « Ferrocampus » à Saintes, futur écosystème d'activités, de recherche et de développement autour des mobilités ferroviaires de demain.

A compter de 2025, les services techniques de Saintes Grandes Rives, l'Agglo étudieront avec les élus les diverses traductions réglementaires du futur PLUi : définition des zones ouvertes à la construction, règles définies selon les vocations des zones... Ces règles feront l'objet d'une évaluation environnementale, rendue obligatoire par la loi.

A ce stade, l'aboutissement du dossier est prévue pour 2026, sous réserve de contraintes techniques et législatives imprévues. Il s'en suivra l'avis des personnes publiques associées ainsi qu'une enquête publique ouverte à la participation de tous.

En attendant ces échéances, nous vous invitons à rester informé(e)s sur l'état d'avancement du PLUi depuis la page <https://www.agglo-saintes.fr/les-projets/516-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.html>



Logement



Population

60 447 habitants (2021)

+0,4 % de population supplémentaire entre 2014 et 2020

13 seniors pour **10 jeunes**

6 arrivants sur 10 ont moins de 40 ans

33 427 logements

87,7 % de résidences principales

78,2 % de maisons individuelles

27,2 % de logements antérieurs à 1946

33,8 % de locataires

Pourquoi réaliser le PLUi et quelles conséquences sur mon quotidien ?

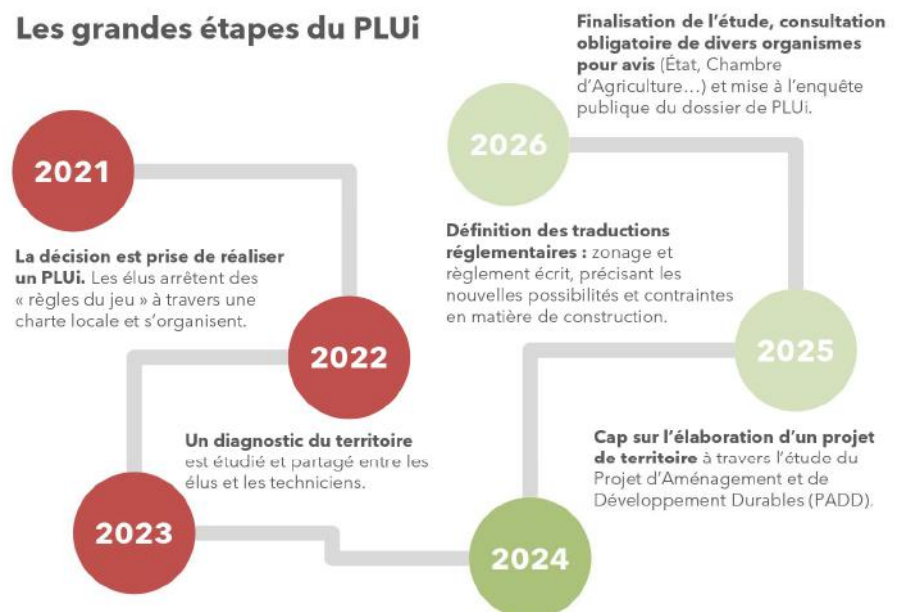
Les documents d'urbanisme tels que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sont un incontournable pour les communes, sans lesquels les autorisations d'urbanisme ne peuvent être instruites avec clarté, efficacité et équité.

En la matière, nul ne peut se prévaloir de bénéficier de « droit acquis » en matière de constructibilité de sa ou ses propriétés. Ces droits sont légitimement questionnés lors de la révision régulière de ces documents. Par ailleurs, le législateur contraint dorénavant les communes et leurs groupements intercommunaux à mettre en conformité leurs documents d'urbanisme avec une trajectoire nationale de lutte contre l'étalement urbain.

Cette dernière, définie par la loi « Climat et Résilience », vise un **objectif de « zéro artificialisation nette » des sols à l'horizon 2050**, essentiellement pour des raisons de protection de l'environnement. Cet objectif s'impose aux élus locaux, qui de fait, doivent questionner les modalités de développement de leur territoire.

Réduire l'étalement urbain est une nécessité, surtout lorsque l'on sait que le territoire compte de nombreux logements vacants et autres biens à l'abandon qui attendent d'être réhabilités. Le changement climatique et toutes ses conséquences (risques naturels...) imposent également d'envisager différemment l'aménagement du territoire. Cela se traduira nécessairement par une réduction des surfaces ouvertes à l'urbanisation.

Les grandes étapes du PLUi



BIENTÔT, DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS POUR TOUS

Le plateau aménagé entre la salle communale et l'école, s'il est toujours fréquenté et apprécié par les jeunes sportifs, commençait à présenter des signes de vétusté. Au fil des décennies, l'ancien remblai sur lequel il est implanté avait fini par causer des déformations. De plus, des fissures, vite colonisées par la végétation, étaient apparues dans le revêtement d'enrobé. Le marquage au sol, enfin, tendait à s'effacer.

En conséquence, le conseil municipal a voté la réfection du plateau, complétée par la création de nouveaux équipements sportifs :

1) un "city stade", ou plateau multisports (basket, hand, volley, mini-buts ...) avec piste deux couloirs.

2) un "skate park", avec différents modules destinés aux adeptes de la glisse.

3) un espace "fitness", pour l'entretien du physique (vélo elliptique, abdo double, élévateur flexion des bras, rameur, patin, triple galbe).

Les travaux seront normalement achevés à la fin de cette année. La partie génie civil est confiée à

l'entreprise **Marchand**, qui est souvent intervenue sur notre commune (lotissement, allée du Prieuré, passage de l'Ecole ...). Après une minutieuse comparaison des offres, l'entreprise **Sport Nature** a été choisie pour les aménagements sportifs.



PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT

Génie civil	39733,50 € HT
Acquisition/montage équipements	80415,48 € HT
Subventions sollicitées auprès de :	
- Etat : DETR	24 124,64 €
- Département (Sport et Culture)	36 044,69 €
- Région	11 920,05 €
Reste à charge :	48 059,60 €
- Fonds de concours Saintes-Grandes Rives, l'Agglo (50% du reste à charge)	24 029,80 €
Reste à charge pour la commune	24 030,80 €



BROCANTE

Les dieux de la météo manquèrent de bienveillance pour la brocante annuelle de l'association Nounous et Bout'choux organisée le dimanche 5 mai dans le parc communal. La journée commença sous la pluie et la foule des grands jours ne se bousculait pas devant les stands bâchés des courageux exposants.

Le soleil, dans l'après-midi, consentit cependant une timide apparition, réveillant les acheteurs et les curieux, si bien que la journée s'acheva sur un relatif succès que la matinée ne laissait guère augurer.



GARDEZ LA FORME !

L'association **Génération mouvement** propose une activité **"gymnastique douce"** tous les mardis de 11 h à 12 h à la salle communale.

Cette activité ouverte à tous est animée par une éducatrice diplômée.

Rendez-vous à la rentrée.

Contact : Christiane LOIRY 06 83 27 52 08

SANGLIERS

Nos "amis" les sangliers avaient pris la détestable habitude de ravager le parc communal. La réparation des dégâts mobilisait le personnel pour une tâche fastidieuse et malheureusement répétitive.

En conséquence, le conseil municipal avait voté des crédits à hauteur de 600 € pour la mise en place d'une clôture électrique. La dissuasion a fonctionné pendant l'hiver dernier. Pourvu que cela dure !



Nous remercions Roger ROUSSEAU qui a proposé de raccorder l'alimentation de la clôture au réseau électrique de son garage.

RIVERAINS DES PETITS COURS D'EAU : DROITS ET OBLIGATIONS

Droits

- Propriété sur la berge et la moitié du lit
- Usage de l'eau dans les limites définies par la loi

Obligations

- Entretien des rives
- Protection des berges contre l'érosion
- Respect du libre écoulement
- Protection de la faune et de la flore
- Respect des lois, règlements et arrêtés



Conseils sur les aspects réglementaires, techniques et financiers avant toute intervention :

EPAGE SYMBA 4 place du Château d'Eau – 17160 MATHA
tél : 05 46 58 62 64 – Courriel: symba@symba.fr

Site Internet : www.symba.fr

Fiches techniques en mairie

EMILE MARTIN

Lettres de guerre (1914-1915) - extraits

Emile Martin, né à Saint-Vaize le 13 février 1891, est boucher de formation. Le 4 mars 1913, à Grandjean, il épouse Eugénie Garreau dont, le 24 février 1914, il aura un petit Pierre, le fils qu'il ne verra jamais grandir. De sa correspondance avec son épouse, sa famille n'a conservé qu'une dizaine de lettres*. Moins denses que celles de l'aspirant Edouard Gaudin, autre mobilisé de Saint-Vaize, elles expriment elles aussi, avec des mots simples, l'émouvant témoignage d'un « poilu » de 14-18.

28 octobre 1914 – Secteur de Beaumé (Aisne)

Voici plusieurs jours que nous sommes dans les tranchées, en première ligne, à quelques centaines de mètres de l'ennemi. (...) Ce matin, nous avons fait des prisonniers mais ça nous a coûté quelques blessés et morts. (...) voici un mois et demi bientôt que nous sommes dans la Marne et dans l'Aisne. C'est nous autres, le 123-6e, que nous sommes et avons été devant les terribles positions allemandes, c'est-à-dire Craonne où il s'est versé tant de sang et où les champs sont pavés de cadavres et de monceaux de cadavres.

5 novembre 1914 (sl)

Vous devez vous trouver heureux de ne rien vous apercevoir de ces choses aussi terribles qu'atroces. Mais les pauvres gens du nord, de plusieurs départements (...) forcés de tout abandonner (...), partir comme ils pouvaient et les malades, les infirmes, les vieilles gens forcés de rester. Quelle misère pour ces gens-là et dans quel état vont-ils retrouver leurs pauvres habitations ? Et encore, celles qui auront resté debout. Mais que de murailles, que de décombres, c'est incalculable !

(...) Lorsque nous pouvons faire la cuisine à notre aise et que nous avons le temps, nous mangeons très bien, surtout de ce moment, si nous touchons assez de pain et pas mal de viande de conserve et même de conserves de sardines, un peu de chocolat, point beaucoup, naturellement, mais enfin de quoi manger notre pain. Nous touchons du potage, qui est très bon une fois préparé et, comme nous trouvons encore quelques pommes de terre dans les champs, nous pouvons faire quelques purées. Nos touchons un peu de vin de temps en temps, un demi-quart mais, que veux-tu, nous avons eu des moments où nous [ne] touchions presque rien.

L'autre jour, je suis parti en patrouille de nuit dans un endroit où les Allemands étaient signalés et j'avais pour mission de savoir s'ils occupaient un pays. Et en cours de route nous avons trouvé du pain, tout ce que nous avons voulu et je commence à en avoir pas mal d'avance, toujours pour une journée, au moins. Avec le pain du jour, j'en ai pour deux jours. J'ai trouvé du chocolat et plein d'autres bricoles qui peuvent très bien me servir (...). Et tu verras que les chaussettes que tu m'envoies, j'aurais bien pu m'en passer (...) Mais enfin, c'est ton bon cœur qui parle, je le sais bien. Mais il sera récompensé, je te le jure, ma petite femme adorée. Tu te privas, tu fais tout pour moi, je le vois bien et je le sais bien mais ne te prive pas : je ne manque de rien, pour quelqu'un qui est à la guerre en ce moment-ci. Et toi, sois tranquille et ne te rends pas malheureuse à cause de ton petit homme. Je sais bien que tu penses à moi mais moi aussi, amour, je pense à toi et à ton bon petit Pierre chéri qui

est auprès de toi, (...) qui remplace petit père qui reviendra vous rendre heureux. Et cela viendra car tout le monde ne reste pas sur le champ de bataille.

15 novembre 1914 – Hôpital militaire de Périgueux

Ici, à l'hôpital [il a été blessé peu après le 5], je te jure que les Soeurs ont beaucoup de soin pour nous et sont très aimables. (...) il y a une vieille dame qui vient tous les jours et qui s'occupe de nous, et tu peux croire qu'elle s'en occupe.

23 mars 1915—La Rochelle [avant le retour au front]

Pendant l'arrêt que j'avais à Taillebourg, en attendant le train de La Rochelle, j'ai été faire un tour chez nous [= ses parents, il n'a pas eu le temps d'aller jusqu'à Grandjean], où ils étaient contents de me voir. Je suis resté environ une heure.

28 septembre 1915 (sl)

Tu me parles de rougeole ; fais bien attention à toi ainsi qu'à ton petit Pierre chéri car il ne faut pas longtemps pour l'attraper (...) Je m'en vais t'envoyer un peu d'argent que je n'ai point besoin ici, environ deux cents francs.

Le 5 novembre 1914, il écrivait ...

Jusqu'à présent, j'ai combattu et été comme volontaire dans de tristes passages et je suis encore sain et sauf. Ce n'est pas toujours celui qui se cache le plus qui est le mieux à l'abri. C'est ma destinée et, moi, je finirai par croire que la balle qui doit me tuer n'est pas encore fondue.

Le 2 septembre 1916, près de Verdun, le sergent Emile Martin sera tué par ... un éclat d'obus. Il repose dans notre cimetière.

Christian BARBIER

*Aimablement communiquées par Madame Chapeau, sa petite-fille, à qui j'adresse mes vifs remerciements. L'orthographe et la ponctuation ont été corrigées ; la syntaxe a été respectée. Le dossier comprenant la transcription intégrale des lettres et un résumé du parcours militaire d'E. Martin a été déposé aux Archives communales.

Sur les frères Martin, voir aussi *Saint-Vaize Info*, déc. 2021, p. 10.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **MARTIN**
 Prénoms *Emile*
 Grade *Sergent*
 Corps *208^e Régiment d'Infanterie*
 N° *12287* au Corps. — Cl. *1911*
 Matricule. *292* au Recrutement *Caude*
 Mort pour la France le *2 septembre 1916* à *Verdun*
 Genre de mort *Eclat d'obus*
 Né le *13 février 1891* à *Saint-Vaize* Département *Charente Inf.*
 Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon) :
 à défaut rue et N°.

Fiche individuelle d'Emile Martin (Ministère des Armées, site « Mémoire des hommes »)



Élections 2024—Résultats

Élections européennes du 9 juin



Inscrits	461	Votants	258
Blancs / Nuls	2 / 4	Exprimés	252

Le nom est celui du (de la) candidat(e) tête de liste.

L'ordre est celui des panneaux électoraux.

	voix	%		voix	%
DEHER-LESAINT Léopold-Éd.	0	0	LARROUTUROU Pierre	0	0
PONGE Philippe	0	0	RENARD-KUZMANOVIC Georges	0	0
MARÉCHAL Marion	17	6,74	LABIB Selma	1	0,39
AUBRY Manon	24	9,52	ADOUE Camille	0	0
BARDELLA Jordan	111	44,04	PHILIPPOT Florian	1	0,39
TOUSSAINT Marie	5	1,98	HUSSON Édouard	0	0
AZERGUI Nagib	0	0	BONNEAU Pierre-Marie	0	0
THOUY Hélène	4	1,58	GLUCKSMANN Raphaël	28	11,11
TERRIEN Olivier	0	0	HOAREAU Charles	0	0
ZORN Caroline	0	0	LASSALLE Jean	3	1,19
HAYER Valérie	21	8,33	LALANNE Francis	0	0
ALEXANDRE Audric	0	0	LACROIX Guillaume	0	0
CHOLLEY Marine	0	0	ELMAYAN Lorys	0	0
WEHRLING Yann	1	0,39	DEFFONTAINES Léon	15	5,95
ASSELINEAU François	6	2,38	COSTE-MEUNIER Gaël	0	0
SIMONIN Michel	0	0	GOVERNATORI Jean-Marc	5	1,98
FORTANÉ Jean-Marc	0	0	TRAORÉ Hamada	0	0
BELLAMY François-Xavier	9	2,57	PATAS D'ILLIERS Laure	0	0
ARTHAUD Nathalie	1	0,39	GRUDÉ Patrice	0	0

FÊTE DES ÉCOLES DU

RPI

Le vendredi 28 juin, sous un soleil resplendissant, s'est déroulée à Bussac la traditionnelle fête du RPI.

Pour mieux oublier la météo exécrable de l'année dernière, plusieurs centaines de personnes ont tenu à accompagner les élèves du RPI Bussac/Saint-Vaize pour le spectacle de fin d'année.

Sous la houlette des enseignantes et des animatrices des garderies, petits et grands ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans de magnifiques chorégraphies costumées.



Élections 2024—Résultats

Élections législatives des 30 juin et 7 juillet

Les candidat(e)s sont rangés selon l'ordre des panneaux électoraux

Premier tour		Second tour			
Inscrits	459	Inscrits	459		
Votants	343	Votants	334		
Blancs	8	Blancs	19		
Nuls	6	Nuls	7		
Exprimés	329	Exprimés	308		
DAHAN-BERTHELOT Gérald	4	1,22 %	MORIN Stéphane	177	57,46 %
ARDOUIN Jean-Philippe	80	24,32 %	BARUSSEAU Fabrice	131	42,53 %
MORIN Stéphane	155	47,11 %			
GODDE Anne-Catherine	13	3,95 %			
BARUSSEAU Fabrice	77	23,40 %			